



Commune de VRIGNY (Loiret)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023.

L'an deux mil vingt-trois (2023), le neuf du mois de juin à dix-neuf heures, à la mairie de VRIGNY, le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation du maire en date du 02 juin 2023.

11 membres sur 14 sont présents, le Conseil Municipal peut délibérer. La séance est ouverte à 19 heures 00 minutes. Après lecture de compte-rendu de la séance du 25 mai 2023, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- Désignation des délégués et suppléants pour le scrutin des élections sénatoriales

Monsieur le Maire a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Le maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

Les résultats sont affichés au panneau d'affichage (Procès-verbal du vote).

- D2023-034 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité

Pour la période du 1^{er} juillet au 31 octobre, le service urbanisme va connaître un accroissement de travail. Dans ce contexte, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la création d'un poste contractuel pour un accroissement temporaire d'activité.

- D2023-035- Décision modificative n°1 du budget communal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°1 pour la souscription d'un prêt relais.

Prochain Conseil Municipal.

Il est proposé comme date pour le prochain Conseil Municipal le 29 juin 2023 à la mairie à 20h00.

À 19h36, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.